



LES CLUBS FRANÇAIS DU ZONTA INTERNATIONAL

CONCOURS DE CHEFFES D'ORCHESTRE

PRIX «FRANCE DE LA CHAISE MUTIN»

2020

JURY

PRÉSIDENTE
Zahia ZIOUANI
Saténik K HOURDOÏAN
Graciane FINZI
Jean-Philippe
DAMBREVILLE

FINALE

CRR Darius Milhaud
AIX-EN-PROVENCE

28 JUIN 2020

PRIX

PRIX ZONTA : 4000 €

PRIX DU PUBLIC



Ce concours s'adresse aux jeunes femmes âgées de 17 à 35 ans, débutant dans la vie professionnelle, Françaises, ou de nationalité étrangère, résidentes et diplômées en France et/ou poursuivant des études en France.

Date limite d'inscription: 20 janvier 2020 DOSSIER D'INSCRIPTION ET CONDITIONS DU DÉROULEMENT DU CONCOURS À RETIRER SUR LE SITE www.zontaclubsdefrance.com depuis le 1er OCTOBRE 2019

ZONTA : Club service international regroupant des femmes et des hommes du monde entier, exerçant des responsabilités professionnelles. Ses membres souhaitent contribuer à l'amélioration du statut légal, politique, professionnel, éducatif, culturel et de santé des femmes et apportent leur aide financière à des services nationaux et internationaux à but humanitaire, social et culturel. Pour en savoir plus : www.zonta.org



CONCOURS DE MUSIQUE DES ZONTA-CLUBS DE FRANCE

Prix "France de la CHAISE MUTIN"

2020: CHEFFE D'ORCHESTRE

Présidence : Madame Zahia ZIOUANI

Règlement du Concours doté de 4000 €



Objet :

- **Prix France de la Chaise Mutin (4000€):** reconnaître le niveau d'excellence d'une jeune musicienne.
- **Prix du public**

Profil de la candidate

Jeune femme de nationalité française ou étrangère, débutant dans la vie professionnelle, âgée de 17 à 35 ans, résidentes et diplômées en France et/ou poursuivant des études en France.

Niveau de recrutement

- Élève d'un Conservatoire National à Rayonnement Régional ou Départemental, en cycle de DEM (Diplôme d'Études Musicales)
- Élève d'un pôle d'enseignement supérieur ou du CNSMDP
- Élève d'une école privée ou élève indépendante d'un niveau équivalent au niveau CNSMD
- Élève déjà sélectionnée lors d'un Concours international
- Élève française diplômée en Europe ou à l'étranger

Acte de candidature

1/ Dossier de candidature dûment rempli – disponible dans les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse, les Conservatoires à Rayonnement Régional et les clubs Zonta.

2/ Vidéo de 20 à 30', sur clé USB en 2 exemplaires, prise de face, pour un ensemble de pièces ou extraits de pièces permettant d'évaluer une diversité d'esthétiques et de techniques de direction.

Déroulement du Concours

1. Vérification de la conformité des dossiers des candidates
2. Sélection sur vidéo : six candidates seront retenues :
Résultats annoncés le 15 février 2020 (*au plus tard*) avec communication du programme pour le 1^{er} tour
3. 1^{er} tour le 14 mars 2020 à Aix-en-Provence : audition des six candidates parmi lesquelles trois seront retenues pour la finale du 28 juin
4. Finale publique le 28 juin à Aix-en-Provence au Conservatoire à Rayonnement Régional
Programme : BEETHOVEN : 5^{ème} Symphonie
TCHAIKOVSKI : concerto pour violon en Ré majeur Op. 35
(les mouvements à présenter seront tirés au sort)

Date limite d'inscription

Dossiers et clés USB à adresser le **20 décembre 2019** au plus tard

- à Madame Monique CANDAU
Les Balcons d'Entremont Bt A1
30, avenue Alfred Capus
13090 – Aix-en-Provence

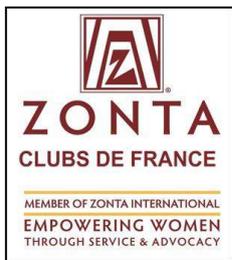


Renseignements complémentaires si besoin

Madame Josie AMIZET : josie.amizet@orange.fr – 06 85 02 59 94 ou 03 80 91 24 15 à Châtillon-sur-Seine

Madame Monique CANDAU : monique.candau@free.fr - 06 75 01 39 94 ou 09 50 88 32 08 à Aix en Provence

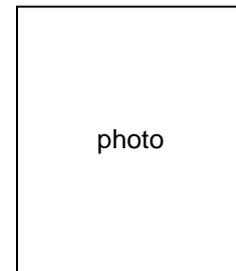
Madame Bettina SADOUX : bsartist2014@gmail.com – 06 72 82 72 67 à Paris



CONCOURS DE MUSIQUE DES ZONTA-CLUBS DE FRANCE

Prix " France de la CHAISE MUTIN "

2020 : cheffe d'orchestre



DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom et Prénom Date de naissance.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone et Email.....

Nom et adresse des parents.....

Études générales

Diplôme(s) ou niveau d'études.....

Études musicales

Années scolaires	Classes suivies	Établissement
2015- 2016		
2016– 2017		
2017 –2018		
2018– 2019		
Année en cours		

Professeur(s) :

1/ Nom et adresse.....

2/ Nom et adresse.....

Diplômes obtenus par la candidate* Année.....

..... Année.....

..... Année.....

* Joindre photocopie des justificatifs ou attestations

L'obtention de ce prix serait pour vous un soutien.... Expliquez en quoi.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment et par qui avez-vous été informée de l'existence de ce concours ?

.....
.....
.....
.....

Signature de la candidate

Document adressé :

✓ par la candidate, selon une démarche personnelle

ou

✓ par la candidate, soutenue par le club Zonta de

(Rayer la mention inutile)

Date de l'envoi :

ANNEXE

Lettres de recommandation

A ce dossier, la candidate devra joindre **deux** lettres de recommandation de personnalités du monde musical ou de professeurs.

Authentification des vidéos présentées au Comité de Sélection

A ce dossier la candidate devra joindre, **en deux exemplaires impérativement** sur clé USB, une vidéo de 20 à 30', de face, pour un ensemble de pièces ou extraits de pièces permettant d'évaluer une diversité d'esthétiques et de techniques de direction.

- Un programme au choix : préciser les noms des compositeurs et le titre des œuvres
 -
 -
-

Après vérification de la conformité du dossier, la sélection de six candidates sur visionnage des vidéos sera annoncée le 15 février 2020, puis le 1^{er} tour du concours aura lieu, sur audition, à Aix-en-Provence le **14 mars 2020**.

Si ma candidature est retenue le 14 mars lors du 1^{er} tour, je m'engage à diriger, devant le jury, l'orchestre du conservatoire pour la

FINALE PUBLIQUE à AIX-en-PROVENCE le 28 JUIN 2020
CONSERVATOIRE à RAYONNEMENT REGIONAL Darius Milhaud

Programme :

- **BEETHOVEN : 5^{ème} Symphonie**
 - **TCHAIKOVSKI : concerto pour violon en Ré majeur Op. 35**
(les mouvements à présenter seront tirés au sort)
- **durée totale de l'audition finale : entre 20 et 25 minutes**

Signature de la candidate,



LES ZONTA-CLUBS DE FRANCE et UN CONCOURS DE MUSIQUE



« Encourager un artiste, c'est le devoir élémentaire de la société. Je souhaite, grâce à la Fondation, découvrir et protéger ces jeunes artistes qui seront vraisemblablement célèbres demain, mais qui, pour l'instant, ont tous besoin d'aide » (Georges Cziffra).

Nous sommes en 1976 et Georges Cziffra vient de créer sa fondation.



1976 : Simonne Mirabel, présidente du club Paris I, prend contact avec G. Cziffra pour étudier l'éventualité d'aider une jeune artiste par l'attribution d'une bourse et Il est alors suggéré :

- que la bourse ait un caractère national,
- qu'elle soit offerte par l'ensemble des clubs de France.

1978 : la première bourse est attribuée à Dominique Lebrun, Soprano léger. Ce sera le début d'une longue collaboration avec Maître Cziffra et la Fondation présidée par Madame Soleika Cziffra (20 ans).

1998 : Brigitte Engerer présidente du jury pendant près de 10 ans décide qu'il serait bien de transformer cette bourse en concours puisqu'il récompense des lauréates déjà confirmées.

2004 : Brigitte Engerer souhaitant arrêter, Tania Gedda et Claudine Peretti, artistes et zontiennes, vont reprendre les fondements musicaux de ce concours et décider de travailler en collaboration avec les conservatoires.

2006 : Simone Gerbault, présidente du comité, fait voter en AG le choix d'un seul instrument par session.

2008 : En hommage à la présidente française du Zonta International 1976-1978 le prix est nommé « Prix France de la CHAISE MUTIN ».

Le concours de musique a lieu tous les deux ans les années paires. Son but est de faire connaître le Zonta International et d'apporter un soutien financier aux lauréates pour les aider dans leur carrière.

Où en sommes-nous ?

Si nous avons aidé des jeunes femmes et découvert de nouveaux talents c'est grâce aux présidentes des jurys successifs qui ont accepté de travailler avec nous : Madame Brigitte ENGERER pendant 10 ans puis en 2006 Madame Mireille DELUNSCH, Madame Anne GASTINEL en 2008, Chantal de ZEEUW en 2010, Aline ZILBERAJCH en 2012, Isabelle MORETTI en 2014, Mélanie BREGANT en 2016 et Hélène GUEURET en 2018.

Le niveau et le renom de ces artistes confèrent au Concours sa qualité et son impartialité.

Concours 2020

Le concours, dédié aux cheffes d'orchestre, se déroulera le 28 juin 2020 au Conservatoire à Rayonnement Régional Darius Milhaud – 380, avenue Wolfgang Amadeus Mozart - 13100 - Aix-en-Provence.

Le jury sera présidé par Madame Zahia ZIOUANI.

À ses côtés siègeront Madame Saténik K HOURDOÏAN, Madame Graciane FINZI et Monsieur Jean-Philippe DAMBREVILLE.

La fiche jury 2020 présente les membres du jury.

Zahia ZIOUANI

Cheffe d'orchestre a étudié la direction d'orchestre auprès du Maestro Sergiù Celibidache. En 1998, elle crée l'Orchestre Symphonique Divertimento qui, grâce à son travail remarquable, s'inscrit aujourd'hui dans la lignée des grands ensembles symphoniques sur le plan national et international. En 2007, elle est nommée premier chef d'orchestre invitée de l'Orchestre National d'Algérie. Elle est également cheffe d'orchestre associée de l'Ensemble Instrumental Densités 93.

Saténik KHOURDOÏAN

Violoniste – D'abord formée par J. Ter-Merguerian au conservatoire de Marseille, elle rentre au CNSM de Paris dans la classe de J.-J. Kantorow. Elle est nommée "Révélation Classique de l'Adami en 2009" et remporte par la suite le 4^{ème} Prix du Concours Long Thibaud et 3 prix spéciaux. Elle joue dans des salles prestigieuses telles que le Concertgebouw d'Amsterdam, la Salle Pleyel à Paris et le Jérusalem Music Center. Elle est invitée à se produire entre autre avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France, avec l'Orchestre Philharmonique de Cannes et de l'Opéra de Marseille.

Graciane FINZI

Compositrice – Après ses études au Conservatoire de Casablanca et de Paris, elle obtient de nombreux (harmonie, contrepoint, fugue et composition). En 1979, elle devient professeur au CNSM de Paris. Son répertoire se compose d'une centaine d'œuvres et de sept Opéras. Les plus grands interprètes et orchestres internationaux ont créé ses œuvres. En 2001, elle reçoit le Grand Prix de la SACEM pour l'ensemble de son œuvre, en 2006 le Prix Chartier de l'institut de France et en 2013 le Prix musique SACD.

Jean-Philippe DAMBREVILLE

Directeur du CRR Darius Milhaud d'Aix-en-Provence depuis 2012. Enseignement et vie artistique sont indissociables dans sa carrière. Trompettiste de formation, premier prix des C.N.R. de Rouen, Paris et Reims en direction d'orchestre, il reçoit notamment l'enseignement de Neeme et Paavo Järvi. En 2018, il dirige comme chef invité l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, l'O.R. de Cannes-PACA, l'Orchestre de l'Opéra de Toulon et a enregistré au "Festival Musique interdites" 3 cycles de Lieder de Gustav Mahler.

Les lauréates (Prix France de la Chaise Mutin) de ces dernières années...

Isabelle DRUET, *mezzo-soprano* **Victoire de la musique 2010**

Gaëlle ARQUEZ, *soprano* – **Lauréates Ex aequo 2006**

Elle était à Paris en direct à la télévision pour le concert du 14 juillet 2019

Elles mènent toutes deux une carrière internationale brillante.

Marie YTHIER, *violoncelliste* – **Lauréate 2008.**

Se produit en soliste dans le monde entier.

Professeure de violoncelle au conservatoire du XVe à Paris et professeure invitée au conservatoire de Lima.

Son site officiel est www.marie-ythier.com

Marion ANDRE & Camille WEINUM, *organistes* – **Lauréates ex aequo 2010**

*Marion pianiste accompagnante et professeure de piano se produit comme soliste organiste pour de nombreux festivals français. Elle a sorti son premier disque sous le label quantum classique en 2014.

*Camille, enseigne désormais dans différentes structures, dirige une chorale d'adultes et dispense des cours d'orgue et de piano et est accompagnatrice au conservatoire de Charleville- Mézières

Clémence SCHWEYER, *claveciniste* – **Lauréate 2012**

Clémence poursuit au Conservatoire ses études de clavecin et de violon baroque ainsi que son Master d'histoire.

Chloé SEVERE, *claveciniste* – **Prix Jeune Talent 2012**

Attachée au Conservatoire d'Orsay en qualité d'accompagnatrice du département baroque. Elle est en train de mettre au point deux programmes musicaux. Elle collabore avec de nombreux groupes comme les arts florissants, les musiciens de Saint-Julien, les Talents Lyriques ... ;

Lauriane CHESNAIS, *harpiste* – **Lauréate 2014**

Prépare un master au CNSMD de Paris et se produit au festival Messian

Joanna OHLMANN, *harpiste* – **Prix Jeune Talent 2014**

Pendant l'année 2014-2015 a joué avec les musiciens du Louvre Grenoble à la Philharmonie de Paris ainsi qu'avec le Grand Orchestre d'Improvisateurs au CNSMD de Lyon.

Ambre VUILLERMOZ, *accordéoniste* – **Lauréate 2016**

S'engage dans la promotion de la musique contemporaine et à travers ses rencontres humaines naissent des projets musicaux éclectiques tels que Syrto, Cuerdas en el Aire

Sophie AUPIED et Laurène DIF, *accordéonistes* – **Prix ex æquo Jeune Talent 2016**

*Sophie continue ses études avec Max Bonnay au CNSMDP, participe fin juillet 2017 au festival « un violon sur le sable » et prépare l'enregistrement avec Graciane Finzi de « Four short Pieces » créé pour notre concours de musique 2016

*Laurène continue ses études au PSMD de Bordeaux, enseignement et interprétation, ainsi qu'une licence de musicologie avant de commencer un master d'interprétation.

Rebecka NEUMANN, *hautboïste* – **Lauréate 2018**

Continue ses études au CNSMDP et a obtenu sa licence de musique de chambre à l'unanimité en fin d'année avec son quintette. Elle a été prise en hautbois co-solo à l'Orchestre de la Garde Républicaine en mai 2019.

Audrey CROUZET, *hautboïste* – **Prix Jeune Talent 2018**

A obtenu sa licence au CNSMDP avec une Mention Très Bien et félicitations du jury, et est rentrée à l'orchestre de la Garde Républicaine au poste de 2^{ème} hautbois jouant cor anglais,

Le Zonta est un club service international et une ONG, (organisation non gouvernementale non confessionnelle et apolitique), dont les buts sont – à travers le monde – de contribuer à l'amélioration du statut légal, juridique, professionnel, économique, éducatif et sanitaire de la femme.

Zonta International regroupe des femmes et quelques hommes du monde entier exerçant des responsabilités professionnelles travaillant ensemble pour :

« L'Autonomisation des femmes par le service et le plaidoyer »

Services Internationaux financés uniquement par les contributions volontaires des clubs

- **Éducation pour prévenir la violence contre les femmes et les enfants...** notamment en Afghanistan, en Égypte, au Mali, au Niger, au Pakistan, en Somalie, au Soudan et au Vietnam, au Honduras, avec ONU Femmes
- **Éducation aussi pour améliorer l'état de santé des femmes** au Libéria (lutte contre la fistule obstétricale) avec l'UNFPA ou pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant au Rwanda avec l'UNICEF
- **Soutien aux femmes les plus démunies pour les conduire vers l'autonomisation dans les zones rurales des îles Samoa**, avec ONU Femmes
- **Important programme d'éducation des filles à Madagascar** avec l'UNICEF
- Avec l'UNICEF et l'UNFPA, **lutte contre les mariages précoces dans douze pays**
- **Soutien des réfugiées syriennes dans les camps de Jordanie**

Bourses Internationales financées uniquement par les contributions volontaires des clubs

- **Éducation encore pour soutenir des jeunes femmes ayant de fortes potentialités**, faciliter leur entrée dans la vie active, aider à leur promotion dans les carrières qu'elles ont choisies ou les inciter à participer et s'engager dans la vie de la cité :
 - **Prix Amélia Earhart** - 30 bourses annuelles de 10.000US\$ – attribuées, chaque année, à des jeunes filles désirant poursuivre des études supérieures dans le domaine des sciences de l'aéronautique et de l'espace. (*Amélia Earhart fut la première femme à traverser l'Atlantique Nord en solitaire en 1932. Elle était membre du Zonta club de Boston depuis 1928*)
 - **Prix Jeune fille dans la vie publique** - 10 bourses annuelles de 4.000US\$ – destinées à des jeunes filles âgées de 16 à 19 ans intéressées par la vie de la cité, pour les encourager à prendre des responsabilités et à s'orienter vers une carrière leur permettant de jouer un rôle influent dans l'élaboration des politiques sociales.
 - **Prix Jeunes Femmes d'Affaires** - 12 bourses annuelles de 7.000US\$ – attribuées à des étudiantes en 3^{ème} ou 4^{ème} année d'université ou dans une grande école, en section finances, commerce, management...

En France

Excellence de l'art et potentiel fort : 1 prix musical sur concours, (17 à 30 ans) à l'origine avec la Fondation Cziffra, puis avec les conservatoires nationaux supérieurs de Paris et de Lyon et Conservatoires à Rayonnement Régional (CRR)

Prix littéraire des Zonta clubs de France : attribué à une écrivaine pour la publication de son premier roman

Excellence du métier : 3 bourses « Performance » attribuées à des jeunes femmes, âgées de moins de 27 ans, pour les aider à réaliser leur projet professionnel

À l'occasion du centenaire du Zonta : **“les Femmes en Technologie”**

et dans chaque club,

Réflexion découlant des objectifs de l'organisation et Actions adaptées aux besoins locaux.